



ARCHEVÊCHÉ DE SHERROOKE

130, rue de la Cathédrale
Sherbrooke

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Embargo jusqu'à 11 h 30 le 11 septembre 2013

Devant l'ampleur de la tragédie de Lac-Mégantic survenue le 6 juillet 2013, l'Église de Sherbrooke s'est d'abord manifesté par une présence reconfortante et compatissante. Dès les premières heures, l'abbé Steve Lemay, curé de la paroisse, lui-même sinistré, s'est rendu à l'hôpital pour appuyer le personnel durement éprouvé par cette tragédie. En pleine nuit, il a alerté l'archevêque de Sherbrooke. Comme pasteur de l'Église catholique de Sherbrooke, Mgr Luc Cyr a rencontré les familles éprouvées par la perte d'un être cher et les familles sinistrées; il a célébré avec la communauté; il s'est rendu à Lac-Mégantic à plusieurs reprises. Rapidement, il a sollicité des membres du personnel du secteur pastoral; même s'ils étaient en vacances, ils ont répondu avec sollicitude à son appel. Le pasteur a interpellé la communauté Marie-Jeunesse, les prêtres et les diacres du diocèse. Même le pape François, dans les heures qui ont suivi, a fait parvenir un message de réconfort.

Dans la paroisse Sainte-Agnès, les bénévoles ont été d'un engagement incroyable, entre autres, pour l'accueil à l'église Sainte-Agnès devant le mémorial. En tout, près de 250 bénévoles ont mis la main à la pâte avec sollicitude et compassion. Ils ne comptaient pas leurs heures et plusieurs d'entre eux poursuivent cette tâche d'accueil et d'aide aux sinistrés mais aussi à des personnes traumatisées par cet événement malheureux.

Dans la foulée de cette tragédie, en tant que pasteur de l'Église catholique de Sherbrooke, Mgr Luc Cyr a mis sur pied le ***Fonds Solidarité Catholique Lac-Mégantic***. Ses confrères évêques ont souscrit à cette initiative en invitant leurs diocésains et diocésaines à y souscrire.

Aujourd'hui, Mgr Luc Cyr vous annonce que le montant amassé à ce jour par le ***Fonds Solidarité Catholique Lac-Mégantic*** et ici à la paroisse se

chiffre à 508 000 00\$. Également, des dons en nourriture, vêtements et fleurs ont été faits à la paroisse.

Ce fonds en fiducie sera administré par la paroisse Sainte-Agnès de Lac-Mégantic, en partenariat avec l'Archevêché de Sherbrooke. Déjà des sommes ont été allouées pour supporter les bénévoles et le personnel (ex. : repas, certains frais liés aux déplacements, livres d'accompagnement et matériel divers, etc.). La messe commémorative a pu être préparée sans que des soucis financiers ne fassent ombre.

Pour les funérailles à l'église et l'inhumation des victimes, le **Fonds Solidarité Catholique Lac-Mégantic** aide la paroisse à assumer les frais. Du personnel supplémentaire a été engagé, notamment pour la préparation des funérailles et l'écoute des personnes. L'aide matérielle de première nécessité fait aussi partie des préoccupations de la paroisse. À cet effet, un comité a été mis en place pour recevoir et analyser les demandes; ce comité vise à offrir de l'aide d'une façon plus active. Nous travaillons présentement à préciser les besoins, de concert avec La Croix rouge, les autorités municipales et la Chambre de commerce.

Un support particulier est offert par l'archidiocèse pour aider l'agente de pastorale, responsable de la catéchèse.

Les personnes qui ont contribué au Fonds SOLIDARITÉ CATHOLIQUE LAC-MÉGANTIC tenaient à ce que leurs dons servent aux gens de Lac-Mégantic de la manière la plus directe possible. Dans le désir de respecter ce souhait, ni la paroisse, ni l'archevêché ne prélèveront de frais administratifs.

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs et donatrices pour leurs offrandes et leurs prières.

-30-

Source :

Gaëtane Larose, responsable des communications
819 563-9934, poste 305
Paroisse Sainte-Agnès : 1 819 583-0370